

Procès Verbal du 2nd conseil d'école (10/02/2025)

Les membres du conseil d'école présents :

Les élus :

- Mme Nathalie LYONNE, Adjointe en charge des affaires scolaires

Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) :

- M. Pierre BLUNAT
- Mme Ghislaine CHASTAN

L'équipe enseignante :

- Mme PIERSON (PS/MS)
- Mme GRANGIER (CP/CE1)
- Mme GARREL (CM1)
- M. JOBIN (GS/CP), directeur
- Mme DUPEUX (CE2/CM1)
- Mme ALPHONSE (CM2)

Les représentants des parents d'élèves :

- Mmes FILLET, FABARON, FAYARD, VALLIN et GLENAT.

Les agents communaux des services périscolaires :

- Mme RAMAK
- M. BOUCHERAND

Les membres du conseil d'école excusés :

- M. Yannick BERTHIER, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin
- Mmes BEUGNIOT et MARTIN, enseignantes en arrêt maladie
- Mmes TROCHERIE, FAYARD et CECCHINI représentants des parents d'élèves
- Mme DUSSERT (Titulaire Remplaçante rattachée à l'école)

Préambule :

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
 - participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
 - donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - Les actions pédagogiques et éducatives
 - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
 - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
 - donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives
- Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- Généralités concernant l'école:

- Point effectifs depuis la rentrée

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, nous avons eu :

- 2 arrivées en PS dans la classe de Mme PIERSON (décembre et janvier)
- 2 départs, 1 en MS dans la classe de Mme PIERSON et 1 en GS dans la classe de M. JOBIN (fin janvier).

De ce fait, l'école reste à 126 élèves scolarisés.

- Prévisionnel 2025/2026 et fermeture de classe et incidence sur l'effectif enseignant

À ce jour, le prévisionnel est le suivant :

14 PS (en se basant sur l'état civil)	10 CP	14 CM1
12 MS	14 CE1	28 CM2
9 GS	16 CE2	

Soit 35 élèves de maternelle soit 40 élèves en Cycle 2 soit 32 élèves en Cycle 3

Au total , l'école devrait accueillir 107 élèves sur 5 classes avec une moyenne de 21,4 élèves par classe. Sans fermeture, nous serions à 17,8 élèves de moyenne.

Le plancher d'ouverture/fermeture est fixé par la DSDEN à 25 élèves par classe en moyenne (en-dessous, on ferme, au-dessus, on ouvre) d'où la fermeture logique et annoncée depuis longtemps pour l'école.

Le risque, pour ne pas dire la certitude : une 2^{de} fermeture en 2026/2027 avec 28 élèves qui quittent l'école.

Au niveau enseignant, Mme MARTIN a perdu son poste par décision de la Direction des Ressources Humaines de la DSDEN compte-tenu de son absence durable dans le temps.

Mme BEUGNIOT, en arrêt maladie, est la dernière enseignante arrivée sur l'école. C'est donc elle qui perd le poste et doit participer au mouvement. Si elle souhaite rester sur le poste, elle devra le redemander et sera prioritaire pour être à nouveau nommée sur l'école.

Il y aura donc 1 poste au mouvement départemental. Nous aurons le résultat de ce dernier courant juin pour savoir qui sera le 5^{ème} enseignant de l'école.

- Informations sur les dates d'inscriptions pour la rentrée 2025/2026 : Celles-ci auront lieu les jeudis 20/27 mars 2025, le lundi 31 mars 2025 et le jeudi 3 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour les parents qui ne peuvent pas venir sur ces temps de permanence, des prises de rendez-vous seront faites par mail (ce.0381530g@ac-grenoble.fr avec pour objet demande de rendez-vous inscription) ou par téléphone (04 76 64 72 83)

- Budget alloué à l'école pour 2025 : Le budget est en cours de construction. Néanmoins, l'école peut partir, au minimum, sur la même dotation. M. JOBIN indique qu'un renouvellement des ordinateurs serait à prévoir sur un plan pluriannuel : soit un renouvellement d'un ordinateur par classe sur x années, soit une classe reçoit x ordinateurs la 1^{ère} année, une autre la 2^{ème}...

- Projet d'école et ses différents axes.

- Retour des évaluations nationales de mi-parcours CP (janvier 2025) : Ces évaluations ont eu lieu mi-janvier pour l'ensemble des élèves de CP, dans la classe de M. JOBIN.

Les résultats sont satisfaisants voire très satisfaisants pour une grande majorité des 14 élèves de CP. Néanmoins,

-en français, 6 élèves sont dans le groupe fragile et demandent donc une attention particulière pour étayer les apprentissages

-en mathématiques, 4 élèves sont dans le groupe fragile et 1 est dans le groupe à besoins. Ces élèves demandent donc une attention renforcée, la mise en œuvre d'aides supplémentaires à travers les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ou des aménagements pédagogiques : tutorat et étayage par l'enseignant.e ou un camarade, outils mis à disposition pour manipuler...

- Projet de classe, d'école:

ECOLE:

- Le goûter de Noël participatif et le spectacle

Les enfants ont assisté au spectacle de Noël intitulé « Le Noël de Jean Pain d'Épices » de la compagnie Virgule le lundi 3 décembre après-midi. Ce fut un bon pour tous avec des accès au sens, avec des lectures différentes selon les niveaux. Tous ont pris du plaisir.

Le goûter participatif a consisté à cuisiner le jeudi 20/12 pour sa classe et 2 autres classes et de partager les préparations entre ces 3 classes le vendredi 21/12 agrémentées de jus de fruits et de papillotes.

Merci à la municipalité pour l'achat des produits nécessaires à la réalisation de ces préparations culinaires et aux parents pour leur aide à la confection des gâteaux ou autres gourmandises de Noël. Là aussi, ce fut un beau moment de partage et de convivialité.

- Cross coopératif en avril : toutes les informations vous seront données au retour des vacances d'hiver.

- Carnaval : il aura lieu le vendredi 21 mars pour fêter le printemps. À vos déguisements ! Comme chaque année, les enfants déambuleront dans les rues du village dès 9h30 et termineront le cheminement par un goûter offert par les parents (boissons, bugnes, crêpes...).

- Cycle rugby en périodes 4 et 5 avec un tournoi le mardi 17 juin. Le club de rugby de Vinay assurera les séances grâce aux éducateurs diplômés.

- Cycle piscine à partir du 05 mai et jusqu'au 19 juin les lundis et jeudis. Remerciements aux parents qui ont passé l'agrément. Les informations seront également communiquées au retour des vacances d'hiver : planning pour s'inscrire, enquête auprès des élèves pour former les groupes...

- Tri des déchets (sauf pour la classe de M. JOBIN) : Atelier de tri des déchets pour les 5 classes concernées dans les classes puis atelier création de papier à venir en mars. Très intéressant et apprécié des enfants et des enseignants, le contenu s'étant enrichi.

- Toutes les classes vont participer à 3 demi-journées sur le thème de l'eau. Différents sous-thèmes selon les classes (cycle de l'eau, le traitement de l'eau, la faune...).

CLASSES/CYCLES:

- Laetitia :

Poursuite du projet sur le développement des compétences psycho-sociales avec l'intervention de la maîtresse G chaque semaine sur cette 3ème période : très riche, très intéressant et ultra nécessaire. Cela donne lieu à de nombreuses situations intéressantes d'empathie (être plus attentif à l'autre), de construction de soi, de la gestion des émotions et permet de s'ouvrir sur le groupe et d'avoir une bonne cohésion de groupe, de classe.

Ce cycle sera reconduit les années à venir.

- David/Emilie et Laura/Daphné :

Suite à plusieurs recherches, la classe de découverte sur 2 jours initialement évoquée ne pourra pas avoir lieu car nous n'avons pas trouvé en ville de lieu d'hébergement agréé PMI (Protection Maternelle Infantile) pour accueillir les grandes sections de maternelle.

Néanmoins, une sortie à la journée aura lieu sur Grenoble. Elle est en train de se finaliser avec les derniers devis et les animations. Le projet s'organisera autour de 3 thématiques :

- faire découvrir les différents modes de transport : train, tram/bus, bulles pour aller à Grenoble et circuler dans la ville
- découvrir le street art en sillonnant les rues grenobloises
- appréhender le paysage urbain par une lecture de paysage depuis la Bastille.

Un 2nd projet finalisé ayant débuté cette semaine concerne le travail et la découverte de la ferme et des animaux, de leur cycle de vie, la biodiversité...

Ce projet se fera en 4 temps :

- Mardi 11 février et le mardi 25 mars: les enfants ont d'abord pu faire la visite des animaux de la ferme à l'école et découvrir les différentes espèces présentes. Puis, ils ont travaillé sur l'hiver, une saison qui bouleverse le cycle de vie des animaux sauvages (migration, hibernation...). Les deux classes découvriront l'une ou l'autre de ces thématiques sur les 2 jours.

- Mardi 20 mai et Mardi 24 juin : Visite à la ferme du grand bois de Chatte, à la journée, pour réaliser une balade sensorielle en forêt afin de mieux appréhender et connaître ce milieu précieux puis la découverte des insectes : morphologie et cycle de vie à travers la capture et l'observation des animaux.

- David/Emilie :

Le mardi 11 mars matin, les enfants bénéficieront d'une animation « Médiathèque » par les bibliothécaires de Vinay. Animation prise en charge par la communauté de communes SMVIC. Un cycle danse a été réalisé sur cette 3ème période avec l'intervention de Manon, professeur de danse de l'association Impulsion Danse de Vinay dans le cadre du projet intercommunal de sport /santé. C'est une belle expérience, les enfants prennent plaisir à découvrir la danse et à s'exprimer par le corps. Merci à la communauté de communes qui finance les interventions et à Manon pour son professionnalisme.

- Stéphanie DUPEUX/Nathalie GARREL :

Apprentissage des compétences psycho-sociales à travers la connaissance de soi, la gestion des émotions, savoir comment communiquer avec les autres, comment adapter sa posture, comment exprimer ses émotions et apprendre à formuler un message clair.

Pas de restitution aux parents mais un petit fascicule a été produit dans la classe de Mme DUPEUX pour expliquer aux parents le travail fait.

5 séances avec Marlène BEC de la maison des familles. Très riche.

Mme BECK a d'ailleurs laissé aux enfants une pochette avec des activités et des jeux différents de ceux vus en classe pour poursuivre cet apprentissage.

Très riche et Mme BEC a su être réactive par rapport aux problèmes rencontrés en périscolaire ou dans la classe de Mme GARREL et s'appuyer sur cette problématique pour mettre en œuvre et développer leurs compétences psycho-sociales.

Le 21/02, les enfants bénéficieront d'une animation « Médiathèque » par les bibliothécaires de Vinay. Animation prise en charge par la communauté de communes SMVIC.

Avril : Sortie à Vienne avec un travail sur l'antiquité fait en classe. Ce sera l'occasion de visiter le théâtre romain et le temple romain avec un atelier de fabrication de masques.

Mai : Sortie à la maison de la pêche à Saint-Quentin sur Isère dans le cadre des ateliers sur l'eau dont va bénéficier toute l'école.

- Stéphanie GARREL/Nathalie GARREL/Stéphanie ALPHONSE :

Dans le cadre des Parcours Éducatifs et du Contrat Local de Santé menées par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, ces 3 classes vont bénéficier d'ateliers sur l'équilibre alimentaire.

Seule la classe de Mme GARREL a été retenue pour la prise en charge financière. Le coût des interventions des 2 autres classes sera réparti sur l'ensemble des 3 classes.

- Nathalie GARREL :

Classe de découverte fin mai.

- Santé et Sécurité:

- Médecine scolaire et de PMI : Ont été vus par l'infirmière de PMI et l'infirmière scolaire et le médecin scolaire pour certains les élèves des classes de MS et GS pour la maternelle et de CE2. Les élèves de CM2 seront vus fin mars.

- Un 2nd exercice PPMS « Risques majeurs » aura lieu en P4.

- Un 2nd exercice « Incendie » aura lieu en P4.

- Un protocole de crise a été mis en place : En quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit d'avoir un protocole de gestion d'une crise d'un enfant ou d'un malaise ou autre problème d'un adulte.

Voir en PJ le protocole défini qui reste à finaliser et qui sera testé par des exercices.

- Problème de ménage dans les classes (côté élémentaire) : Il est très insuffisant. Se pose la question des produits utilisés et qui restent parfois à portée des enfants...

La mairie est consciente des difficultés et a rencontré la société STEM le 11/02 pour proposer une solution en interne pour remplacer leur salarié. Si toutes les parties acceptent, le changement aura lieu au retour de vacances.

- Services périscolaires:

- Augmentation des créneaux horaires de la garderie du matin et du soir en raison de l'éboulement de La Rivière et si oui, discuter du tarif applicable : Le questionnaire va paraître

prochainement pour étudier les besoins. Après analyse des réponses, ce dossier sera présenté au conseil municipal. Selon la décision du conseil municipal et sous réserve d'avoir le personnel, le service sera mis en place pour la prochaine rentrée.

- L'école a accueilli des stagiaires en janvier. Un incident s'est produit avec l'une d'elles. Elle a montré sa cigarette électronique et évoqué des événements qu'elle avait fait et qui sont peu recommandables. Dès que M. JOBIN en a eu connaissance, il lui a rappelé la posture qu'elle devait tenir face aux enfants, même si les enfants lui posaient des questions, et s'est excusée auprès des enfants pour ses propos tenus. M. JOBIN et Mme PIERSON (qui accueillaient cette jeune) ont également fait remonter les faits et d'autres observations au LETP Bellevue, établissement d'où était originaire cette stagiaire.

- Gestion des conflits sur le temps périscolaire, notamment la cantine (remontée de 3 parents) : ce temps deviendrait anxiogène pour certains enfants et injuste dans la mesure où les enfants ont le sentiment de ne pas être entendus par certaines personnes du personnel communal et que les punitions ne sont pas comprises ou toujours données au plus grand. Le langage n'est pas toujours adapté. De plus, peu de choses sont proposées sur ce temps là qui est long.

Le personnel écoute, essaie au maximum de comprendre ce qui s'est passé avant de punir. Tout conflit est pris en compte et traité au mieux.

En ce qui concerne la gestion des conflits : utilisation d'outils pour mieux communiquer, écouter la parole de l'autre, exprimer calmement son ressenti...

Néanmoins, lorsque la punition est faite, certains enfants estiment qu'elle n'est pas assez forte et souhaiteraient que la punition soit plus marquée.

D'autres n'acceptent pas la punition et sentent une certaine frustration dans les décisions prises. Si les enfants ont été punis, c'est que le personnel a jugé que le comportement n'était pas correct selon les éléments racontés par les enfants.

Il est demandé aux parents de s'exprimer directement aux agents lorsqu'un souci se passe de manière à avoir le point de vue du personnel, de l'adulte. Il est bien de s'adresser au personnel pour parler de ces difficultés et de ne pas attendre le conseil d'école. Ces problématiques ne peuvent parfois pas attendre pour le bien-être de tous et la poursuite de la bienveillance qu'accorde le personnel communal aux enfants.

Le personnel du périscolaire invite les parents à se rapprocher d'eux en cas d'inquiétudes ou de questions sur un conflit ou autre. Il s'agit d'une équipe, même si la personne concernée n'est pas présente à 16h30, les personnes échangent entre elles. Ne pas hésiter à venir en personne en discuter, ou à envoyer un mail à la mairie pour expliquer la problématique. Rappel : numéro de portable pour le périscolaire : 06 29 74 33 75.

Ce temps périscolaire est compliqué et il n'est pas libre : il y a le temps de l'appel, la gestion des absences et des non réservations. La salle de garderie est ouverte à la demande pour des jeux. Il n'y a pas assez de temps pour mettre en place des activités (20 minutes effectives).

De plus, les enfants ont besoin de temps libre, sans activité imposée lors des temps hors classe.

Idem pour le soir, les enfants sont récupérés, il faut faire l'appel et ils goûtent : les grands préfèrent rester dehors souvent.

Pour une activité le soir après l'étude, il reste 30 minutes pour être sur une activité. Il est donc là aussi compliqué de mettre en place quelque chose.

Mmes RAMAK et GENTIL ont été formées à la gestion des conflits il y a quelques années (3 ans environ) et utilisent les outils qu'on leur a apporté (message clair...) et constituent des référents pour les autres intervenants.

Ce problème n'apparaît pas à la garderie du matin où les enfants sont encadrés et ont des activités qui leur sont proposées et ils sont moins nombreux.

- La qualité des repas semble avoir baissé selon les dires de certains enfants, qu'en pense le personnel communal ?

Une fiche de suivi est mise en place depuis l'an dernier chaque semaine (chaque plat est noté). Le traiteur prend en compte ces remarques et adapte les repas fournis.

La qualité des repas n'a pas baissé, au contraire avec cette fiche de suivi le traiteur fait des efforts : recettes plus simples, moins d'aliments répétitifs, les desserts sont plus variés, les fromages sont tous à la coupe et sont donc très diversifiés.

- Travaux demandés et non réalisés ou à prévoir:

- Plans de travail dans la classe de Mme GARREL : prévu pendant les vacances de février.
- Séparation dans les toilettes de la maternelle : certains enfants se retiennent en raison du manque d'intimité. La solution pour les CP serait d'aller dans les nouvelles toilettes. Toutefois, la recherche d'une solution sera étudiée prochainement par l'adjoint aux travaux.
- Absence de poches de glace : En l'absence de poches de glace, des glaçons dans des gants sont à disposition pour parer à la rupture de stock et cette solution paraît plus efficace.
- Occultation des vitres de la classe de M. JOBIN dans le cadre du PPMS intrusion : l'adjoint aux travaux recherche la meilleure solution, la mise en place pourrait avoir lieu soit aux vacances d'Avril soit pendant les grandes vacances.
- Alarme « intrusion » pour informer les classes : une solution avait été présentée par M. BLUNAT, DDEN, où en est l'étude : à ce jour cette demande est toujours à l'étude.
- Rails des portes coulissantes des placards muraux de Mmes GARREL et ALPHONSE : où en est l'intervention : prévu pendant les vacances de février.
- Stores de la classe de Mme ALPHONSE : ont-ils été regardés par les employés communaux (changement des piles?) : prévu pendant les vacances de février.
- URGENT : Réparation de la gâche et des télécommandes du portail pour actionner l'ouverture du portail (cour élémentaire), pour des raisons de sécurité : Le matériel est commandé, à réception le nécessaire sera fait.
- Eclairage du chemin d'accès : fait, merci
- Urgent : Sonnette pour le bâtiment maternelle car les enfants qui reviennent des soins extérieurs peuvent se retrouver dans la cour de l'école sans pouvoir accéder à leur classe puisque les accès sont fermés en raison du plan Vigipirate.

- Divers:

- Projet CNR « Notre école faisons-la ensemble ! »: Aménagement de la cour et réalisation d'une fresque artistique pour l'année 2025/2026. Nous sommes dans l'attente de savoir si de nouveaux financements seront disponibles sur 2025. Un courrier sera rédigé à M. Le Maire par les délégués de classe pour lui présenter le projet travaillé d'abord dans les classes puis en réunion de délégués de classe. Cette réflexion dans l'aménagement de la cour pourrait aidée aussi à résoudre les problématiques du temps périscolaire.

- L'accès à Internet reste problématique. M. BLUNAT réitère sa proposition d'intervenir.

-Remerciements :

- Remerciements pour : Le ménage de la salle de motricité
Les bacs de jardinage dans la cour maternelle
Les baguettes en bois pour l'affichage dans le hall de la classe
de M. JOBIN
Les poubelles dans la cour élémentaire

Bon pour diffusion suite à la relecture des différentes parties :

M. JOBIN David
Directeur d'école

Mme LYONNE Nathalie
Adjointe chargée des affaires
scolaires
pour le maire M. BUISSON
Albert

Mme FILLET Marlène
Déléguée des représentants
des parents d'élèves

Date et signature (cachet)

10/03/25

ECOLE DE LA LÈZE

123, Rue de l'Ecole

38470 L'ALBENC

Tél. 04 76 64 72 83

Date et signature (cachet)

11/03/2025

N. LYONNE



Date et signature

10/03/25

FILLET